

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00609 Numéro SIREN : 789 493 574 Nom ou dénomination : A.C.R.
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003894

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE **LE HAVRE**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003894**
n° de gestion : **2012B00609**
n° SIREN : **789 493 574 RCS Le Havre**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Havre certifie avoir procédé le 22/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.C.R. - Société par actions simplifiée
24 BIS rue Des Jasmins 76430 la Remuee -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



33647:

A.C.R.
Société par actions simplifiée
au capital de 14.850 euros
Siège social : 24 B rue des Jasmins
76430 LA REMUEE
789.493.574 RCS LE HAVRE

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2019

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 27.476 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 27.476 euros
- Report à nouveau : 108.258 euros
-
- 135.734 euros

Affectation :

- A titre de dividendes 33.700 euros
- le solde, soit 102.034 euros
est affecté au compte "report à nouveau"

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

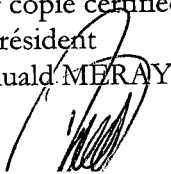
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 août 2019.
Ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %.
Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2017	15.000		
31 décembre 2016	12.000		
31 décembre 2015	0		

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Romuald MÉRAY



1

BILAN - ACTIF

Pour copie
certifiée conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ACR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		24 Bis rue rue des Jasmins 76430 LA REMUEE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 8 9 4 9 3 5 7 4 0 0 0 2 2		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	10 230	10 230	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	60 750		60 750
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	50		50
TOTAL (II)		BJ		BK	10 230	60 800	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	410	410	
		Autres créances (3)	BZ	CA	731	731	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	40 298	554	39 743
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	55 879		55 879
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK	97 318	554	96 764	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		CW					
Primes de remboursement des obligations		CM					
Ecart de conversion actif*		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA	10 784	157 564	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	410	
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes							
Clause de réserve de propriété : *							
Immobilisations :							
Stocks :							
Créances :							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ACR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 14 850 ...)			DA	14 850	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	108 258	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	27 476	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	155 084	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	72	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 951	
	Dettes fiscales et sociales			DY	455	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 479		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	157 564		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 479
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	72	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACR						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 389	
	Autres produits (1) (11)					FQ	91	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 480
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 765	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 447	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	9 911	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	14 124
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(4 643)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	29 241	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	26	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	29 267	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	554	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	554	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	28 712	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	24 068	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ACR</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 408	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 408	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 408	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	42 155	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 678	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	27 476	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	produits des exercices antérieurs		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				3 408
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ETATS FINANCIERS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ACR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 157 564 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 27 477 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Suite au contrôle de la DREAL, la société ACR n'exercera plus l'activité de commissionnaire de transport à compter du 31/01/2017.

La société ACR est radiée à cette date du registre des commissionnaires de transport.

Acquisition de 45% des actions de la SAS Logistic containers services en date du 10/11/2017.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 230			10 230
Immobilisations incorporelles	10 230			10 230
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	60 750			60 750
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	50			50
Immobilisations financières	60 800			60 800
ACTIF IMMOBILISE	71 030			71 030

 Notes sur le bilan**Immobilisations financières**

« La valeur des immobilisations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires liés à l'acquisition. Les frais d'acquisition des titres de participation sont retraités fiscalement et déduits extra comptablement sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net et les perspectives de rentabilité de la filiale concernée. »

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS LOGISTIC CONTAINERS SERVICES 76290 SAINT MARTI	30 000	189 224	45,00	101 459

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					29 241
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations				
	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 230			10 230
Immobilisations incorporelles	10 230			10 230
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	10 230			10 230

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire			
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice			
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			

 Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 191 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	50		50
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	410		410
Autres	731	731	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 191	731	460
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 850,00 Euros décomposé en 297 titres d'une valeur nominale de 50,00 Euros.

 Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles					

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 479 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	73	73		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 951	1 951		
Dettes fiscales et sociales	455	455		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 479	2 479		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	73
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 951
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	2 024

A.C.R.

Société par actions simplifiée
au capital de 14.850 euros
Siège social : 24 B rue des Jasmins
76430 LA REMUEE
789.493.574 RCS LE HAVRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Monsieur Romuald MERAY, associé unique et Président de la société A.C.R., a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons tout d'abord que notre société a modifié son objet social à compter du 1^{er} février 2017. Ainsi, la société est devenue une société Holding et a pour nouvel objet social la prise de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés.

Par décisions du 1^{er} septembre 2017, l'associé unique a :

- Décidé de reprendre l'activité de la société à compter du 1^{er} septembre 2017, conformément à l'objet social ci-dessus décrit, à savoir celle d'une société holding. Une déclaration modificative a été effectuée auprès du RCS pour mettre fin à la mise en sommeil de la société.
- Décidé d'étendre l'objet social à compter du 1^{er} septembre 2017 aux activités suivantes : La location de véhicules pour le transport routier de marchandises et matériels industriels sans chauffeur, et de tout matériel et accessoires y afférents.

Par acte en date du 10 novembre 2017, il a été pris une participation à hauteur de 45 % dans la société LOGISTICS CONTAINERS SERVICES "LCS", SAS au capital de 30.000 euros, dont le siège social est à SAINT MARTIN DU MANOIR (76290) 9 La Ruellette, immatriculée sous le numéro 512.328.774 RCS LE HAVRE, dont l'activité est l'affrètement et l'organisation de transport, et dont le Président est Monsieur Hervé SIBILLE.

A l'issue de cette prise de participation de la société ACR dans la société LCS, Monsieur Romuald MERAY, Président de la société ACR, a été nommé Directeur Général de la société LCS.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES - PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

L'exercice clos le 31 décembre 2018 est donc le premier exercice complet de la société avec notre nouvelle activité.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous allons suivre la gestion active de notre filiale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan. Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

SAS LCS

Nous détenons, depuis le 10 novembre 2017, 45 % de la société LOGISTIC CONTAINERS SERVICES "LCS", société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros, dont le siège social est 9 rue la Ruelle 76290 ST MARTIN DU MANOIR, immatriculée sous le numéro 512.328.774 RCS LE HAVRE.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

La société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours de l'exercice.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 9.480 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 14.124 euros.

Au cours de l'exercice, les principales charges d'exploitation ont été les suivantes :

- autres achats et charges externes : 2.765 euros
- impôts, taxes et versements assimilés : 1.447 euros
- autres charges : 9.911 euros

Le résultat d'exploitation ressort à -4.643 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 28.712 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 24.068 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 3.408 euros, de l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat de l'exercice se solde par **un bénéfice de 27.476 euros** (contre un bénéfice de 9.212 euros au titre de l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 157.564 euros.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 27.476 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 27.476 euros
- Report à nouveau : 108.258 euros
-
- 135.734 euros

Affectation :

- A titre de dividendes 33.700 euros
- le solde, soit 102.034 euros
sera affecté au compte "report à nouveau"

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 août 2019.

Ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2017	15.000		
31 décembre 2016	12.000		
31 décembre 2015	0		

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, il est rappelé les conventions intervenues entre la Société et son Président et qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associé unique, seront relatées dans le procès-verbal de l'assemblée.

Le Président
Romuald MERAY

Pour Copie certifiée
conforme à l'Original
24 bis rue des Jasmins
76430 La Brette
RCS 789 493 574

**RESULTATS DE LA SOCIETE A.C.R.
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018
--	------------	------------	------------	------------	------------

I - CAPITAL FIN D'EXERCICE

Capital social	45 000	30 150	14 850	14 850	14 850
Nombre d'actions ordinaires	900	603	297	297	297

II - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE

Chiffre d'affaires hors taxes	2 986 111	3 516 095	2 739 207	185 410	0
Resultats avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	151 157	193 749	41 399	15 071	28 030
Impôts sur les bénéfices	37 493	51 498	3 302	2 539	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Resultats après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	106 690	132 534	18 927	9 212	27 476
Resultat distribué	0	0	12 000	15 000	33 700

III - RESULTATS PAR ACTION

Resultats après impôts, participations des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	126	236	128	42	94
Resultats après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	119	220	64	31	93
Dividende attribué à chaque action	0	0	40	51	113

V - PERSONNEL

Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	3	2	1	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	148 000	149 713	179 242	8 984	0



Cabinet Sangy

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
TERRE ET MER - LE HAVRE

Acte déposé le

21 OCT. 2019



GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DU HAVRE

Répart. N°

Notification du

E.V.

Le Havre, le 16 octobre 2019

Nos Réf : SA/BA19101610

Vos Réf : 789.493.574 RCS LE HAVRE

Dossier : ACR / AGOA 29.06.2019

Objet : Dépôt comptes annuels

Sophie SANGY
○ Avocat
Dess Droit Fiscal
Dess Droit des Affaires
Diplôme Juriste
Conseil en Entreprise

○ Médiateur

○ Avocat Mandataire
en Transaction Immobilière

Béatrice ALLAIS
Assistante Juridique



Tel : 02 35 22 31 00

Fax : 02 35 22 31 01

89, boulevard de Strasbourg
76 600 LE HAVRE

avocat@lh2a-cabinetsangy.fr

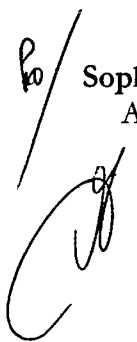
Monsieur le Greffier,

En ma qualité de mandataire de la SAS ACR, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joints aux fins de dépôt :

- le texte d'affectation du résultat décidée par l'associé unique le 29 juin 2019,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- le bilan,
- un chèque de 48,33 euros à votre ordre,
- une enveloppe portant mention de nos coordonnées, afin de vous permettre de nous adresser directement le récépissé de dépôt, accompagné de l'état des frais réglés.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

 Sophie SANGY
Avocat

